



Munich Personal RePEc Archive

Business Climate and Competitiveness of the Tunisian Enterprise After the Revolution: Analysis and Perspectives

Dhaoui, Elwardi

Tunisian Institute for Competitiveness and Quantitative Studies

October 2015

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/70675/>

MPRA Paper No. 70675, posted 12 Apr 2016 23:23 UTC

Climat des Affaires et Compétitivité de l'Entreprise Tunisienne Après la Révolution : Analyses et Perspectives

Résumé

Cet article s'intéresse à apprécier le climat des affaires en Tunisie dans un contexte interne et externe en mettant l'accent sur les caractéristiques institutionnelles dans lesquelles opèrent les entreprises. L'analyse se focalise sur la situation et les perspectives post-révolutionnaires des entreprises pour voir l'impact de la révolution sur leurs activités et investissements. Les conséquences sur l'emploi seront aussi étayées.

Mots clés : *Révolution; Compétitivité; Investissements, Emploi.*

Introduction

En 2011, la Tunisie a vécu une transformation profonde de la vie politique. La révolution du 14 Janvier 2011(Olivier Piot, 2011) a provoqué beaucoup de changements. En effet, les évènements qui ont eu lieu ont affecté la quasi totalité des domaines politiques, économiques et sociaux. La révolution du Jasmin est une exception dans l'histoire de ce pays dont l'économie est en une phase transitoire et n'a pas encore trouvé son sentier de croissance équilibré vu les débats soulevés surtout au niveau de la compétitivité des entreprises.

Évidemment, l'instabilité sociopolitique va engendrer un changement de l'attitude de l'investisseur face au risque (Alexandre, 2000). Ainsi, les décisions d'investissement sont affectées par ces risques. Les capacités de production d'une entreprise sont tributaires des taux d'investissement ou encore de ses tendances. Certainement, ces fluctuations vont affecter les taux de croissance économiques (Villieu ; 2000). Donc, il paraît clair que l'environnement des affaires, notamment le climat socio-politique, est un élément important dans le calcul effectué par les investisseurs dont la mesure où il affecte l'évolution des perspectives de profits futurs. La prise en considération du phénomène d'instabilité socio-politique et son impact sur l'investissement en Tunisie reste encore un champ nouveau pour les études économiques. Cette nouvelle donnée est importante pour évaluer et proposer des lignes directrices afin de créer un cadre propice et opportune aux affaires en Tunisie.

Durant la Révolution, l'économie tunisienne s'est trouvée dans une situation critique. Le pays a enregistré un ralentissement du rythme de la croissance (BAD, 2012). D'une part, la

révolution a provoqué une aggravation de la tendance à la baisse du niveau de la production qui est amplifiée par l'instabilité politique, les conflits sociaux et la crise économique. D'autre part, le climat des affaires au niveau international a des répercussions négatives sur les performances des entreprises tunisiennes. En effet, la crise financière internationale et la crise d'endettement de la dette de la zone Euro¹ font confronter les entreprises à de nouveaux enjeux politiques, économiques, sociaux et juridiques (Choukri, 2012). L'activité de l'entreprise comme étant un acteur majeur dans l'économie, est au cœur des perturbations internes et externes qui s'exerce sur le tissu économique dans son ensemble (Segrestin, 1996). Donc, pour surmonter ces difficultés et pour tirer parti des changements, les entreprises sont obligées de dessiner des nouvelles stratégies afin d'augmenter ou du moins maintenir son niveau de performance, sa part du marché ou encore son avantage concurrentiel. Après la révolution, certaines entreprises ont pu survivre, d'autres ne font que couvrir ses coûts et ne génèrent aucun bénéfice². D'autres ont des prétentions plus modestes.

L'intérêt de cet article est lié à sa spécification qu'il inclut dans les déterminants de l'investissement, surtout l'investissement privé, un facteur d'instabilité socio-politique. L'objectif de ce papier est de montrer en détails l'impact de l'instabilité sociopolitique sur le climat de l'investissement, et son influence la compétitivité des entreprises en Tunisie. Ainsi, cette analyse post-révolution bute à extrapoler les changements survenus aux différents composantes de l'environnement externe de l'entreprise afin d'identifier les variables affectées par les changements et l'incidence sur l'entreprise.

De manière spécifique, ce papier s'articule autour des questions suivantes :

- Comment mesure-t-on l'instabilité sociopolitique ? Quel est son évolution pour la Tunisie ?
- Quelles sont les caractéristiques de l'environnement institutionnel dans lequel opère l'entreprise tunisienne ?

Quel l'impact de la révolution sur l'activité des entreprise en termes d'investissement et d'emploi ?

¹Depuis 2010, cette crise a touché les 17 pays membres de l'Union européenne dont les économies ont des tailles et structures hétérogènes. Le secteur public a pris en charge les retombées de cette crise. Les taux d'intérêt sur les dettes souveraines sont très élevés. Les taux d'endettement extérieur ont été de l'ordre de 80% du PIB pour l'Espagne et de 100% du PIB pour le cas du Portugal et du Grèce.

²Généralement, le temps de l'entrepreneur et la prime du risque sont comptabilisé comme des coûts.

1-Evolution de l'instabilité socio- politique en Tunisie

L'instabilité politique est le symptôme de divers facteurs. Généralement, elle est définie comme étant la propension d'un gouvernement à s'effondrer, de façon constitutionnelle ou non.³

En Tunisie, comme l'indique le tableau ci-dessous, l'instabilité politique⁴ reste modérée jusqu'au 2010, période particulièrement caractérisée par une stabilité sociopolitique. Le pic observé en 2011, qui coïncide avec la révolution de 14 janvier, est l'instabilité la plus prononcée de l'histoire de la Tunisie. Durant les années 2010, 2011 et 2012, on a enregistré une persistance des troubles sociaux et des tensions politiques. Selon les observatoires, les tensions et les agitations politiques s'expliquent par l'ouverture de la scène politique à tous les acteurs sans exception. Selon les analystes, la consolation du climat politique et sa stabilisation prôneront du temps⁵. Ce qui laisse penser que l'impact négatif sur les performances des entreprises, notamment en termes de compétitivité, est loin d'être atténué, du moins à court terme.

Tableau 1 – Evolution temporelle de l'indice de l'instabilité politique

| Année | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-------|-------|------|------|------|------|------|
| INSTA | 2.625 | 2.75 | 2.5 | 2.5 | 2.5 | 3 |

Source : Global Peace Index.

Les entreprises tunisiennes sont confrontées à cette réalité marquée par une instabilité politique et socio-économique qui règne dans le pays, phénomène qui caractérise la scène nationale après la révolution (Uche Ordu, 2011). Ainsi, les chefs d'entreprises perçoivent de plus en plus les répercussions de cette instabilité et du manque de clarté qui sévissent depuis plus de trois années. Le défi majeur est d'assurer la continuité de leurs activités pour garantir la pérennité de leurs entreprises et ne pas se confronter à des difficultés surtout au niveau de leur compétitivité.

2-Les caractéristiques de l'environnement institutionnelles et des affaires

Le climat des affaires est la composante la plus importante de l'environnement institutionnel dans lequel opèrent les entreprises. Depuis 2010, le contexte mondial s'avère turbulent,

³ Parmi les travaux d'économiste, on retrouve l'article « Political instability and economic growth » publié en 1996 dans le Journal of Economic Growth » par Alberto Alesina, Sule Özler, Nouriel Roubini et Philippe Swagel.

⁴ L'instabilité politique désigne l'instabilité des institutions politiques ou de leur incapacité à subvenir aux besoins de ses citoyens, des entreprises et des investisseurs étrangers. Ce classement est fait par les analystes de l'Economist Intelligence Unit.

⁵ On estime que les dégâts subis ont été de l'ordre de 4% du PIB. A ceci s'ajoutent les chutes de recettes touristiques et les retombées de la guerre en Lybie sur les entreprises tunisiennes opérantes sur ce marché.

conjugué évidemment par la crise financière internationale et aggravé par la crise d'endettement de la zone euro comme l'on déjà signalé. En Tunisie, les difficultés ne cessent de se confirmer à tous les niveaux politique, économique, social et juridique. Ces éléments font que la transition du pays vers un modèle de développement où les institutions jouent un rôle capital dans l'amélioration du climat d'affaires n'est pas une tâche aisée.

L'étude de la réalité institutionnelle du pays après la révolution montre que l'instabilité socio-politique a provoqué un effondrement de l'image de l'autorité et une fragilisation de l'Etat et de ses institutions.

Dans ce contexte, on remarque une explosion des revendications sociales et des plaintes salariales. Ce phénomène a touché tous les secteurs d'industries, services entreprises et administrations publiques. Les bouleversements de ces revendications présentent des rebondissements énormes, surtout, sur les équilibres financiers et économiques des entreprises. Ces enjeux font que ce phénomène n'a épargné aucun secteur en particulier.

La fragilité institutionnelle a contribué à la dégradation de l'environnement d'affaires en Tunisie et à la perturbation de l'activité économique.

Selon le "Doing Business 2014", la Tunisie a marqué un écroulement dans sept indicateurs parmi les dix indicateurs procédés par le rapport ⁶ pour évaluer le climat des affaires au niveau international dans 189 pays dans le monde.

Tableau. 2 – Evolution du classement de l'indice de facilité de faire des affaires en Tunisie

| Année | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Rang mondial | 51 | 50 | 46 | 55 | 69 | 73 |

Source : Compilation de l'auteur à partir des données de l'INS

La Tunisie a gardé son rang de l'année 2013 dans les trois autres indicateurs. Le classement de la Tunisie a dégringolé, notamment, dans les domaines La Tunisie a gardé son rang de l'année 2013 dans les trois autres indicateurs. Le classement de la Tunisie a dégringolé, notamment, dans les domaines de la création d'entreprises en passant du 89^e au 100^e rang. Aussi, une baisse est enregistrée au niveau du transfert de propriété (du 69^e au 71^e rang), et au niveau de l'obtention du crédit (du 111^e au 116^e rang). L'indicateur de la protection des minorités contre les investisseurs et l'indicateur relatif au paiement des impôts ont presque gardé leurs rangs (successivement du 78^e au 77^e rang et du 77^e au 78^e rang).

⁶Le rapport du "Doing Business" n'évalue pas l'aspect sécuritaire. Désormais, il met l'accent sur des composantes essentielles de l'environnement organisationnel et son degré de mise en œuvre par les entreprises locales.

3-Impact de la révolution sur l'activité des entreprises

L'examen de la littérature traitant le concept de compétitivité prouve le manque d'une définition unique et claire de ce concept pour guider les efforts des chercheurs.⁷ Parmi les définitions, on peut citer par exemple : « *Chercher à expliquer la compétitivité au niveau national est incorrecte [...]. Pour trouver des solutions, on devrait focaliser, non pas sur l'ensemble de l'économie, mais plutôt sur des industries spécifiques ou encore des segments d'industries* » (Porter, 1990). « *Une industrie compétitive est celle qui possède la capacité de gagner un profit et maintenir une part de marché domestique et/ou international* » (Agriculture Canada).

De leurs parts, les nouvelles théories de la croissance économique (Grossman et Helpman, 1990) et les développements de la théorie de l'organisation industrielle (Jacquemin, 1987) ont permis d'éclairer et d'identifier les facteurs déterminants dans le processus de la compétitivité. Dans ce cadre et à l'échelle nationale, on admet généralement que les dotations en ressources, la technologie, la productivité, les caractéristiques du produit, la régulation fiscale et monétaire et enfin la politique des échanges s'avèrent les facteurs les plus importants qui dessinent la compétitivité d'un secteur d'activité et/ou d'une entreprise. Mais, de sa part la stabilité politique paraît comme un déterminant essentiel et indispensable de la compétitivité en Tunisie.

3-1-Dégradation des indicateurs de climat des affaires

Avant la révolution, le Forum économique mondial (Davos) a plusieurs fois classé la Tunisie comme l'économie la plus compétitive en Afrique. Selon son rapport mondial de la compétitivité annuel de 2010 sur 139 pays, la Tunisie a été classé au 32^{ème} rang.⁸

Dans la même perspective, le Forum a souligné⁹ que les obstacles les plus importantes qui contraignent les activités des entreprises tunisiennes sont notamment : l'insuffisance de l'accès au financement, droit de travail trop étroit, lourdeurs administratives et fragilité des règlementations sur le change. Dans le même contexte, le rapport a montré que les relations patronat-salariés en Tunisie ne sont pas considérées comme conflictuelles ou aléatoires.

Selon le classement de la compétitivité mondiale de l'année 2014/ 2015 établi par le dite Forum, la Tunisie a été reculée au 87^{ème} rang sur 139 pays. Ce constat ne fait que confirmer la

⁷ La notion de la compétitivité change avec le niveau d'analyse menée (nation, secteur, entreprise), le bien analysé (bien homogène ou différencié), et aussi selon l'objectif de l'analyse.

⁸ Ce calcul s'effectue à partir de 12 indicateurs qui mesurent les différents aspects socio-économiques des pays.

⁹ Sur la base d'une enquête menée auprès d'investisseurs nationaux, WEF, 2010.

dégradation de la situation dans le pays. Ainsi, faute de stabilité, l'économie a du mal à être relancée. De nombreuses zones d'ombre caractérisent ainsi le climat des affaires dans le pays.

A partir de l'enquête trimestrielle effectuée par l'Institut National de la Statistique (INS), l'Observatoire de la conjoncture économique (OCE) a montré une chute brutale du sentiment économique témoigné par les entrepreneurs tunisiens¹⁰. Ce constat met en évidence les difficultés économiques que rencontre l'économie nationale.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'indicateur de climat des affaires dans les secteurs du commerce et des industries manufacturières.

Tableau 3 – Evolution des indicateurs de climat des affaires dans le commerce et les industries manufacturières en 2012 (en %)

| | Commerce | Industries manufacturières |
|---------|----------|----------------------------|
| T1/2011 | -15.5 | -4.7 |
| T2/2011 | -8.9 | -13 |
| T3/2011 | 9.5 | 2.2 |
| T1/2012 | -8.9 | 23.32 |
| T2/2012 | 2.6 | 12.9 |
| T3/2012 | -10.3 | -9.8 |
| T1/2013 | 11.5 | 20.5 |
| T2/2013 | 4.3 | 15.9 |

Source: CTIVIE, 2012.

Il paraît clairement que l'instabilité provoquée par la révolution a affecté les indicateurs de climat des affaires dans les deux secteurs. Au cours du troisième trimestre de l'année 2011, cet indicateur est de -15.5% pour le secteur du commerce et de -13% pour le secteur des industries manufacturières.

3-2-Fléchissement au niveau de la production, du chiffre d'affaires et des exportations

L'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ) a élaboré, en 2011, une enquête ¹¹ sur le climat des affaires et compétitivité de l'entreprise après la Révolution.

¹⁰ La détérioration de la confiance dans le système économique est fortement marquée chez les entreprises opérant dans les secteurs d'industries des matériaux de constructions et les industries mécaniques et électriques.

¹¹ L'enquête annuelle sur la compétitivité 2011 s'est adressée uniquement aux entreprises du secteur des industries manufacturières à cause des événements qui ont surgi après la révolution. L'échantillon est composé de 360 entreprises employant six employés et plus. Le tirage de l'échantillon est effectué à partir de la base de sondage tirée du répertoire national des entreprises de 2009.

Selon cette enquête, et par rapport à la même période de 2010, plus d'une entreprise sur deux relatent au cours du premier semestre un fléchissement au niveau de la production et une dégradation au niveau du chiffre d'affaires. Quant aux entreprises exportatrices, près de 54% de ces entreprises ont vu leurs exportations décroître au cours des six premiers mois de 2011.

Tableau 4 – Evolution des indicateurs d'activité

| | Hausse | Baisse | Stagnation |
|--------------------|---------------|---------------|-------------------|
| Production | 22 | 56 | 21 |
| Chiffre d'affaires | 25 | 55 | 54 |
| Exportations | 21 | 20 | 25 |

Source : ITCEQ, enquête compétitivité 2012.

La baisse de la production est clairement marquée au niveau des entreprises de petite taille et des entreprises opérant dans les secteurs de l'industrie mécanique et électrique (IME), les industries de métalliques, construction, céramique, et verre (IMCCV) et les industries divers (IMD). Aussi, une baisse de la production des entreprises employant un grand effectif a été enregistrée vu les revendications salariales. Dans ce contexte, par exemple, la compagnie de phosphate de Gafsa (CPG) a enregistré une baisse de 60% en 2012, en comparaison avec la moyenne de production des années passées.

De le même contexte turbulent, la production pétrolière en Tunisie a enregistré une forte rétrogradation pendant les 3 années et de demi qui ont suivi les évènements du 14 janvier. La diminution est estimée environ de l'ordre de 12 mille barils/jour, à noter qu'il était estimée en 2010 à 70 mille barils/jour pour tomber à 58000 en 2014. De sa part, Selon une étude effectuée par le Centre tunisien de veille et d'intelligence économique (CTIVIE), la valeur ajoutée produite par le secteur du commerce a reculé de 26,7% à prix constant au cours des dix derniers trimestres.

L'enquête effectuée par l'ITCEQ a montré qu'environ deux tiers des entreprises ont suspendu leur production pour une durée moyenne de 24 jours. En effet, les divulgations des chefs d'entrepreneurs arborent que 67% des entreprises ont suspendu leur production au cours du 1^{er} semestre 2011. Ainsi, l'évolution décroissante de l'activité trouve son explication particulièrement dans la suspension de la production qui a concerné une part considérable des entreprise qui représente le surface de jure de l'enquête. La suspension de la production est manifestement remarquable dans les secteurs des IMCCV et des industries de textile, habillement et cuir (ITHC) (respectivement 77% et 72% des entreprises enquêtées) ainsi que

dans les entreprises œuvrant uniquement sur le marché local (71%) ou encore celles de petite taille (71%).

Le tableau ci-dessous retrace plusieurs raisons de suspension de la production.

Tableau. 5 – Raisons de suspension de la production (en%)

| Raisons | Pourcentage |
|-------------------------------------|-------------|
| Grève des employés | 45 |
| Insécurité et incertitude | 36 |
| Déficit d’approvisionnement | 27 |
| Demande insuffisante | 24 |
| Effets collatéraux de la révolution | 20 |

Source : ITCEQ, enquête 2012.

Ainsi, 45% des entreprises enquêtées attribuent la suspension de la production principalement au mouvement de grèves et 36% à l’insécurité qui a régné tout au long des premières semaines ayant la révolution. Les grèves sont plus évoquées par les entreprises exportatrices ou encore celles de grande taille (63%) alors que les problèmes d’approvisionnement et de demande ont troublé de manière particulière les entreprises opérant sur le marché national et celles de petite taille qui ont une compétitivité faible. A signaler que les effets de grèves sont encore remarquables lorsqu’il s’agit de la durée et des coûts y rejoignant. Dans ce cadre, les pertes proliférées par les mouvements de grèves sont estimées à plus de 10% du chiffre d’affaires par 43% des entreprises touchées par ces répercussions (ITCEQ, 2012).

Les réclamations des entrepreneurs montrent que durant les premiers six mois de l’année 2011, leurs entreprises ont été exposé à divers mouvements de grève et de protestations, aussi à des actes de vandalisme générant des dommages matériels non négligeables pour certaines entreprises les obligeant à entreprendre des actions de protection pour faire face à ces dégâts; ce qui est de nature à générer des surcoûts pour l’entreprise déjà confronter à d’autres difficultés.

Tableau 6 – Répartition des surcoûts inhérents aux grèves, aux dégâts matériels et aux actions de protection (en % du chiffre d’affaires)

| Coût en % du CA |]0-0.1[| [0.1-1[| [1-2[| [2-5[| [5-10[| [10et +[|
|-------------------|---------|---------|-------|-------|--------|----------|
| % des enterprises | 7% | 15% | 20% | 14% | 12% | 32% |

Source: ITCEQ, enquête 2012.

L'étude a montré que les petites et moyennes entreprises (PME) sont plus affectées par ces coûts que les entreprises de grande taille et ce, indépendamment de la nature du coût. Les mesures de protection paraissent moins accablantes pour les entreprises totalement exportatrices. Parmi les actions engagées pour faire face à l'insécurité, certaines entreprises, notamment qui opèrent sur le marché international, ont fait le recours au renforcement du système de surveillance et de gardiennage (71%). D'autres ont privilégié la souscription à des polices d'assurance supplémentaires (15%) et le regroupement avec d'autres entreprises (11%). Ces deux dernières mesures sont plus adoptées au sein des PME ainsi qu'au niveau de celles opérant uniquement sur le marché local.

3-3- Une réduction de l'effectif employé

Pour Keynes¹², le niveau de l'emploi d'une unité de production ne dépend pas du salaire, mais de la demande de biens et services anticipée par les entreprises. Cette demande anticipée est désormais appelée demande effective. En effet, ce qui motive les chefs d'entreprises à recruter, sont les perspectives du profit, c'est-à-dire l'augmentation du niveau de la production. Les décisions d'embauches de nouveaux employés vont donc dépendre de cette demande effective (Skidelsky, 2003). Ainsi, si les perspectives de la demande anticipée sont faibles, les entreprises embaucheront peu. Ceci sera source de fléchissement du volume de la production et donc d'une augmentation du taux de chômage. Le résultat est que le niveau de l'emploi est tributaire du niveau de l'activité économique, qui lui-même est soumis aux variations de la demande anticipée.

Vu les difficultés et les obstacles auxquelles se sont confrontées les entreprises tunisiennes durant les mois qui suivent les événements du 14 janvier, une succession des licenciements de la force productive est remarquée. Ainsi d'après l'enquête de l'ITCEQ, 21% des entreprises révèlent qu'ils ont réduit le nombre des employés.

¹² Keynes, dans sa Théorie Générale, a révolutionné la pensée économique dans les années 30 en proposant une alternative au libéralisme. Il a mis une théorie de l'impact stimulant suite à une augmentation des dépenses public. Il a plaidé en faveur de l'État-providence.

Tableau. 7 – Entreprises ayant réduit leur effectif (en %)

| Secteur | % |
|--|----|
| Industries mécaniques et électriques (IME) | 27 |
| Industries textiles, habillements et cuir (ITHC) | 25 |
| Industries agroalimentaires (IAA) | 24 |
| Chimie | 20 |
| Industries matériels de construction, céramique et verre (IMCCV) | 14 |
| Industries divers (ID) | 11 |
| Total échantillon | 21 |

Source : ITCEQ, enquête 2012.

Le tableau ci-dessus montre que la diminution des employés est réduction de l'effectif employé concerne en premier abord les grandes entreprises comme les entreprises opérant dans le domaine IME, ITHC et les IAA. Si on fait un rapprochement par rapport au nombre d'employés total de l'année 2010, on trouvé un taux de diminution de l'effectif employé environ de 2.5%. L'étude par secteur a révélé un taux de réduction de près 6.8% pour les ITHC. Si on met l'accent seulement sur les entreprises qui ont réduit le nombre des employés, l'enquête a prouvé un taux de licenciement de l'ordre de 18.1% pour les ITHC sachant que ce taux a atteint 6.8% au niveau du secteur ITHC. Mais, si on se limite uniquement aux entreprises ayant réduit leur effectif, le taux de réduction atteint 18.1%.

Trois années après la révolution, la situation de l'emploi demeure très mitigée en dépit d'une apparente baisse du chômage d'un taux conjoncturel de 18.9% en 2011 à un niveau encore très élevé à 17% en 2014. (ITCEQ, 2012).

Tableau 8 – Emploi par secteur d'activité (en milliers)

| | | Mai 2010 | Mai 2011 | Mai 2012 |
|----------------|-----|----------|----------|----------|
| Agriculture | et | 575.8 | 510.0 | 550.0 |
| pêche | | | | |
| Industrie | | 598.2 | 578.0 | 597.9 |
| manufacturière | | | | |
| Industrie | non | 474.0 | 473.3 | 469.5 |
| manufacturière | | | | |
| Services | | 1629.4 | 1578.5 | 1614.2 |
| Total | | 3277.4 | 3139.8 | 3231.6 |

Source : Lettre d'information de l'Observatoire de la Conjoncture Economique, statistiques Tunisie et Institut National de la Statistique, p 13.

On remarque que les destructions en 2011 ont un caractère plutôt ponctuel et ont affecté les secteurs d'activités les plus relatés aux bouleversements sociales et qui ont subit directement les conséquences de l'impasse politique (agriculture et tourisme en particuliers). Une observation des évolutions selon le type de l'emploi montre que les pertes déclarées sont focalisées au niveau de la catégorie des aides familiaux et des emplois indépendants ou pour compte propre.¹³ (En 2012, la situation de l'emploi s'améliore un peu dans la mesure où les évènements surgit après la révolution commencent à être estomper).

4-Les perspectives de l'évolution des entreprises tunisiennes

4-1-Une incertitude caractérisant le niveau des investissements futurs

La prévision économique¹⁴ est toujours incertaine. En effet, les estimations et l'approximation des valeurs futures sont toujours raccordés des intervalles de confiance. Plusieurs facteurs rendent la prévision difficile dont notamment le manque de visibilité politique, les chocs économiques, aussi l'ampleur des crises et les réactions en chaîne qui en résultent (Carnot et Tissot, 2002). En économie ouverte, les changements dans un pays ont des conséquences sur l'activité économique des partenaires commerciaux, notamment lorsqu'il s'agit d'un grand pays.

Suite aux évènements surgis après la révolution, la moitié des entreprises qui avaient l'intention d'investir en 2011 a décidé de reporter ou d'annuler les projets d'investissement déjà programmés.

La prévision de l'activité de production en Tunisie après la révolution révèle qu'environ la moitié des chefs d'entreprises qui avaient le désir d'investir en 2011 ont décidé de reporter ou d'annuler les projets d'investissements déjà programmés depuis longtemps. Ainsi, ces décisions auront nécessairement un impact négatif sur le volume de production et même la compétitivité des ces entreprises.

A noter que ce comportement de report d'annulation concerne surtout les PME (55% de l'ensemble des entreprises enquêtées) ainsi que celles œuvrant uniquement sur le marché local

¹³ Selon l'enquête réalisée par l'Institut national de la statistique (INS) au 1^{er} semestre 2012, le stock d'emploi dans ces secteurs a été rétabli.

¹⁴ La prévision économique est utilisée par exemple pour estimer l'évolution du PIB ou de l'inflation. Donc, elle orientera les comportements d'investissement des entreprises ou la politique économique de la banque centrale et du gouvernement.

(54%), alors que les entreprises exportatrices (52.5%) et celles de grande taille (66%) ont décidé de maintenir maintien les projets programmés. (ITCEQ , 2012).

Le climat des affaires défavorable apparaît comme la raison la plus importante du report ou d'annulation des projets d'investissement. S'agissant des principales causes derrière les décisions des entrepreneurs en matière d'investissement, les résultats de l'enquête font ressortir qu'il s'agit essentiellement des perspectives de demande interne ou externe , pour le maintien des projet ; alors que le report ou l'annulation sont dûs, principalement, au climat d'investissement défavorables et, à un degré moindre, aux insuffisances de financement.

4-2-Des perspectives d'emploi médiocres

Concernant les perspectives d'emploi, ils seront à la hausse pour plus d'une entreprise sur cinq et ce, indépendamment de la catégorie des employés. Les unités totalement exportatrices sont plus abordes à pressentir une élévation de leur effectif employés aussi bien au niveau des diplômés du supérieur (25.4%) qu'au niveau des autres catégories. L'analyse par taille montre que si les entreprises de grande taille sont plus abondantes à anticiper l'embauche des diplômés (29.7% contre 22% pour les PME), les PME sont plus éminentes à anticiper l'embauche des autres catégories (21.6% contre 19% pour les grandes entreprises).

Les analystes entrevoient que les postes d'emplois qui seront produites par le tissu économique tunisien progresseront à un taux insuffisant pour résorber le déficit persistant sur le marché du travail. Ce constat est flagrant lorsqu'il s'agit du recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur¹⁵. En effet, plus de 90% des entreprises sont à un salarié et embusquent ainsi un niveau plus faible de productivité comparées aux grandes entreprises. Les grandes unités, avec plus de 100 employés, empilent plus de tiers du volume du total des postes d'emplois. Aussi, les créations d'emploi proviennent essentiellement des nouvelles créations d'entreprises qui sont généralement des micros ou petites entreprises.

Conclusion et discussion : Ce que les entreprises doivent faire pour réussir le changement

Les résultats obtenus ont permis de préciser et de décrypter le débat sur le climat des affaires et la compétitivité des entreprises tunisiennes après la révolution. L'étude a révélé que la compétitivité est tributaire de beaucoup de facteurs nationaux et internationaux. Le contexte

¹⁵ Les travaux effectués par l'INS sur les données du répertoire national des entreprises apportent un éclairage supplémentaire sur cette problématique.

socio- politique après la révolution du 14 janvier s'avère délicat. Il impacte défavorablement le climat des affaires et la compétitivité des entreprises. L'entreprise est au cœur des chocs endogènes et exogènes qui s'exerce sur le tissu économique où une grande incertitude et un manque de visibilité caractérise les perspectives de l'activité et de l'emploi dans le pays.

Ainsi, l'entreprise tunisienne est dans l'obligation de déterminer une stratégie de succès et mettre l'accent sur les fonctions les plus affecté par les événements liés à la révolution. Un appel aux pouvoirs publics pour écorner, aussi tôt que possible, des réformes touchant les différents domaines du climat des affaires qui s'est trouvé dans l'impasse dans les années antérieures. La toute première chose à faire est de veiller au rétablissement de la sécurité et de la stabilité sociale. Pour améliorer le climat des affaires, et celui de l'investissement, les pouvoirs politiques se doivent aussi renforcer le dialogue politique, de clarifier les règles du jeu politique et de mener de bonnes politiques de redistribution de la richesse nationale, dans la perspective de réduire le risque d'instabilité et rassurer et égayer par là même les investisseurs. Ce faisant, la compétitivité des entreprises s'améliore. En guise de conclusion, la compétitivité est un enjeu économique majeur, sur lequel les entreprises et le gouvernant doivent travailler ensemble.

Références

1. Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation. (2012). Rapport de suivi des réalisations, 2011-2012.
2. Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation. (2013). Banque de données industrielles, Juin 2013.
3. Agriculture Canada. (1991). Task Force on Competitiveness in the Agri-Food Industry, Growing Together. Report to Ministers of Agriculture. Agriculture Canada, Ottawa.
4. Alesina, A. and Perotti, R. (1993). Income Distribution, Political Instability and Investment, *NBER Working Paper* N°4486.
5. Aloysius Uche Ordu et al. (2011). Révolution tunisienne : enjeux et perspectives économiques, *note économique*, AFDP, 2011.
6. Azam, J.-P., Collier, P. and Hoeffler, A. (2001), *International Policies on Civil Conflict: an Economic Perspective*, Oxford, Oxford University Press.
7. Banque Africaine de Développement. (2011). Tunisie : Déficit économique et sociaux post-révolution, 2011.
8. Banque Africaine de Développement. (2013). Tunisie : Document de stratégie pays-intérimaire, 2012-2013.
9. Carnot, N. et Tissot B. (2002). *La prévision économique*, Economica, Paris, 483 p.
10. Centre tunisien de veille et d'intelligence économique. (2012). Indicateur de climat des affaires dans les secteurs du commerce et des industries manufacturières, 2012.
11. Chatfield, C. (1993). Calculating interval forecasts, *Journal of Business & Economic Statistics*, 11, 121-135.
12. Choukri Hmed. (2011). Si le peuple un jour aspire à vivre, le destin se doit de répondre. Apprendre à devenir révolutionnaire en Tunisie, *Les Temps modernes*, no 664, mai-juillet 2011, p. 4-20.
13. Choukri Hmed. (2012). Réseaux dormants, contingence et structures. Genèses de la révolution tunisienne, *Revue française de science politique*, 62 (5-6), p. 797-820.
14. Denis Segrestin. (1996). *Sociologie de l'entreprise*, Armand Colin.
15. Grossman, F. et Helpman, E. (1990). Trade, innovation, and growth. *American Economic Review*, 80 : 86-92.

16. Institut National de la Statistique et Statistiques Tunisie. (2012). Lettre d'information de l'observatoire de la conjoncture économique, Septembre 2012.
17. Institut Tunisien de la Compétitivité et des études quantitatives. (2011). Climat des affaires et compétitivité de l'entreprise : Les principaux résultats de l'enquête de compétitivité 2011, Janvier 2012.
18. Jacquemin, A. (1987). *The New Industrial Organization*. The MIT Press, Cambridge, Massachussetts.
19. Janine Berg et Sandrine Cazes. (2007). Les Indicateurs Doing Business : Limites méthodologiques et conséquences politiques, Organisation, coll. *Cahiers de l'économie et du marché du travail* », septembre 2007, 32 p.
20. Jocelyne Dakhli. (2011). Tunisie, le pays sans bruit, Paris, Actes Sud.
21. John Maynard Keynes. (2003). *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Bibliothèque scientifique Payot, 1990 (1re éd. 1936).
22. Kenneth, R. (2010). The Euro at Mid-Crisis, Project Syndicate, Cambridge.
23. Lucas, R. (1988). On the Mechanics of Economic Development, *Journal of Monetary Economics*, juillet, 22, pp. 3-42.
24. M. Nicolas et J. Firzli. (2010). Greece and the EU Debt Crisis, *The Vienna Review*.
25. Observatoire Tunisien de la Transition Démocratique. (2012). Galleb, Baccar et Makni Ayssen, *Economie politique de la transition*, 2012.
26. Olivier Piot. (2011). *La Révolution tunisienne*, Paris, éd. Les Petits Matins.
27. Porter, M. (1990). *The Competitive Advantage of Nations*. The Free Press, New York.
28. Porter, Michael, *choix stratégique et concurrence*, Economica, 1986.
29. Robert Skidelsky. (2003). *John Maynard Keynes*, Macmillan, 1021 p.
30. Serven, L. (1999). Uncertainty, Instability, and Irreversible Investment: Theory, Evidence, and Lessons for Africa, *Policy Research Working Paper*, n°1722, World Bank.
31. Strtegor. (2004). *Politique générale de l'entreprise*, Dunod, 2004.